

OBJET : OFFRE D'EMPLOI A DIFFUSER
C. D. D. 14 mois

L'AMICALE DU NID 13, dans le cadre de ses missions d'accueil et d'accompagnement vers des alternatives à la prostitution, recherche **un-e BPJEPS ou un-e DEJEPS ou un-e MONITEUR-TRICE EDUCATEUR-TRICE.**

Contrat à durée déterminée de 14 mois à temps plein (35h du Lundi au Vendredi),

Poste à pourvoir du 15 juin 2022 au 30 juillet 2023.

Profil :

En prenant appui sur le projet d'établissement, Vous réalisez et co-animez des ateliers de prévention (droits des femmes, relation hommes/femmes, conduites à risques, réseau sociaux ...) auprès d'adolescents-tes (Centre sociaux, Lycée, MECS...).

Vous développez un partenariat opérationnel pour la mise en place de sensibilisation auprès des professionnels de la protection de l'enfance et des centre sociaux.

Vous développez un partenariat auprès des centre sociaux des quartiers prioritaires de la ville de Marseille principalement, et dans le département des Bouches-du-Rhône.

Vous réalisez avec l'équipe des maraudes de rue (jour et nuit) et virtuelles.

Formation interne à la problématique et aux conduites à risques liées à l'activité prostitutionnelle des mineurs.

Compétences :

- Expérience significative auprès d'adolescent-e-s (MECS, Centre Sociaux...) exigée.
- Être organisé et autonome.
- S'inscrire dans une dynamique d'équipe.
- Vous avez une grande capacité d'adaptation.
- Vous rendez compte régulièrement de vos actions.
- Sens des responsabilités, de l'engagement.
- Maîtrise des réseaux sociaux et connaissance de l'animation de réseau.

Profil :

- Diplôme de niveau III ou II dans l'intervention sociale exigé (ME, BPJEPS, DEJEPS).
- Expérience dans le milieu associatif.
- Expérience en animation d'ateliers collectifs ou/et de prévention santé.
- Permis B exigé.

Rémunération CCN66, salaire de base pour un temps plein 1800€ brut + reprise d'ancienneté.

Adresser vos candidatures (C.V. + lettre de motivation) à :
Amicale du Nid 13 - 60, Bd Baille 13006 Marseille
mail : m.thidet@amicaledunid13.org